

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'ARCAMBAL DU 19 JUIN 2019

Présents : Didier LABRO, Marcelle TEULIERES, Chantal CHEVRIAU, Michèle BLANC, Michel CABESSUT, Christine WAY, Corinne DUPIN, Frédéric FAGUET.

Excusés : Ingrid PERROT.

Absents : Agnès BELTZER, Frédérique OLIVIER, Saliha OUSMER, Patrick VIGIER, Geoffrey ZAMBONI.

Participants : Guy DELLEUR, Directeur Ehpad La Barte

Secrétaire de séance : Corinne DUPIN.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Didier LABRO, Président du CCAS ouvre la séance. Il souhaite rajouter une délibération sur l'adhésion de groupements de commandes, et demande à l'ensemble des administrateurs leur accord.

Après acceptation par le conseil la délibération est ajoutée.

Il soumet ensuite le compte rendu de la séance du 27 mars 2019.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Décision modificative du budget 2019 DE L'EHPAD.

Après avoir voté le budget hébergement le 24/10/2018, le budget dépendance nous a été communiqué. Il convient donc de voter uniquement une décision modificative sur ces deux postes. Nous sommes toujours en attente du montant attribué pour le forfait soins.

La décision modificative est approuvée à l'unanimité.

2. Ouverture d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe temps complet

Michel CABESSUT demande ce que cela veut dire.

Didier LABRO explique que c'est une promotion à l'ancienneté.

L'ouverture du poste est approuvée à l'unanimité.

3. Ouverture de deux postes d'auxiliaire de soins principal de 1ère classe temps complet

Comme précédemment c'est une promotion à l'ancienneté.

L'ouverture des deux postes est approuvée à l'unanimité.

4. Ouverture d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe temps complet

L'ouverture du poste est approuvée à l'unanimité.

Il conviendra ensuite de fermer les quatre postes de 2^{ème} classe.

5. Heures supplémentaires

Elles ne concernent que les agents à temps plein.

Pour les agents à temps partiel, on parle d'heures complémentaires.

Les heures supplémentaires ne seront payées que si elles n'ont pas pu être récupérées.

Un point est fait en fin d'exercice pour la régularisation.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

6. Adhésion à un groupement de commande pour les produits et matériels d'entretien divers.

Après explication de Guy DELLEUR sur la nécessité de délibérer pour adhérer à ce nouveau groupement de commandes de matériels et de produits d'entretien, et après discussion entre les membres du conseil, Christine WAY souhaite connaître la raison de la non adhésion de l'Ehpad de PRADINES. Guy DELLEUR répond qu'il posera la question à Guy OUSTRY, puis que c'est lui qui s'est occupé du dossier.

Frédéric FAGUET demande quel est le montant de la dépense actuellement.

Guy DELLEUR répond aux environs de 20 000€ et précise que l'on peut se retirer du marché avant la signature de ce dernier.

Chantal CHEVRIAU précise que cela allègera aussi la tâche de Guy OUSTRY.

L'adhésion est approuvée à l'unanimité.

7. Questions diverses

- ⑩ C'est officiel, Guy DELLEUR, Directeur de l'Ehpad La Barte part en retraite au 31/12/2019.
- ⑩ Projet mutualisation : Didier LABRO a rencontré le Président du CCAS de CAHORS pour la mutualisation de certains postes. Ce dernier ne le souhaitant pas, le projet est abandonné.
- ⑩ Projet GCSMS : Suite à une annonce de recrutement pour un poste de directeur, que nous avons lancé, L'Ehpad de PRADINES a contacté Didier LABRO pour adhérer à un groupement pour les fonctions supports (compta, paie, système informatique, etc.). La participation serait au prorata du nombre de lits de chaque établissement. L'Ehpad de CATUS adhérerait également. Cela permettrait d'améliorer la professionnalisation. Les organismes de tutelle poussent également vers ce système. Didier Labro précise que les fonctions de direction pourraient également être mutualisées. Christine Way s'interroge sur ce retour en arrière, c'est à dire plus de Directeur à temps plein. De plus, à ce jour, il n'y a plus d'infirmière coordinatrice.

Guy DELLEUR, pense que partager un médecin coordonnateur est bénéfique car cela permettra à ce dernier d'obtenir un temps plein sur les trois sites ; et cela est également favorable pour les fonctions supports, mais selon son expérience personnelle il n'est pas favorable à une direction partagée. Il rajoute que l'organisation et le financement des astreintes de sécurité et de soins devraient aussi être mises en place.

L'ensemble du conseil souhaite que le projet soit expliqué plus en détail lors d'une prochaine séance.

- ⑩ Didier LABRO nous annonce qu'il a reçu 4 candidatures (2 en interne et 2 en externe) pour le poste d'infirmière-coordinatrice. Si c'est un candidat en externe qui est choisi, le poste sera pourvu en septembre, puisque ce dernier a 2 mois de préavis à effectuer pour son ancien employeur.
- ⑩ Guy DELLEUR explique que le département souhaite voir les Ehpad signer une convention d'aide sociale avec différents tarifs en fonctions des revenus des résidents.
- ⑩ Guy DELLEUR s'est renseigné sur les chèques énergie dont disposent certains résidents, qui souhaitent les utiliser pour régler une partie de leurs frais de séjour. Il a interrogé les services du Ministère afin que l'Ehpad soit autorisé à encaisser les « chèques-énergie ». Il est en attente d'une réponse.
- ⑩ Factures EDF : Il s'avère que malgré notre adhésion au groupement FEDEL, des prévisions de hausses importantes des facturations d'électricité sont annoncées (de l'ordre de 14 %). Le Directeur rappelle que le taux d'évolution des dépenses accordé pour 2019 par le Conseil Départemental est limité à + 0,5 %
- ⑩ A prévoir : Selon un décret de décembre 2018, l'Ehpad sera dans l'obligation de disposer d'un défibrillateur à compter du 01/01/2021.
- ⑩ Corinne DUPIN demande si l'affichage des comptes rendus des conseils d'administration peut être tenu à jour. En effet, le dernier affiché, date du 02 mai 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.